

NOUVELLES COMMUNES On ne badine pas avec la couleur et la forme des armoiries. Mais certains sont plus puristes que d'autres

Le blason, c'est vraiment tout un art!

STÉPHANE DEVAUX

Il est loin, le temps des tournois de chevalerie. Pourtant, toute trace de cette période remontant aux 14^e et 15^e siècles n'a pas complètement disparu. C'est d'elle que sont issues les armoiries, dont sont dotées, encore aujourd'hui, toutes les collectivités publiques, communes en particulier. Une caractéristique qui garde toute son actualité, puisqu'elle concerne aussi les nouvelles communes, récemment nées d'une fusion.

Armoiries ou logo?

Car, oui, ces nouvelles entités doivent avoir des armoiries. Dans le canton de Berne, l'ordonnance sur les communes prévoit que celles qui fusionnent «doivent régler de manière contractuelle la question du nom et des armoiries de la commune issue de la fusion». Les propositions doivent être soumises aux Archives de l'Etat, qui s'appuient, en cas de doute, sur deux experts romands en héraldique. «Notre rôle est de faire comprendre aux communes qu'il y a une différence entre des armoiries et un logo. Les armoiries doivent respecter les lois de l'héraldique, très anciennes et peu flexibles», relève Nicolas Barras, archiviste à l'Etat de Berne. Pour Gaëtan Cassina, un des deux experts cités plus haut, il faut privilégier «un élément visuel clair, reconnaissable au premier coup d'œil». Il préconise donc, lors d'une fusion, une «nouvelle identité». De nouvelles armoiries, sans lien avec les précédentes.

Non au Chasseral

C'est la voie qu'ont choisie les cinq communes du Jura bernois récemment nées d'une fusion. Toutes ont élaboré de nouvelles armoiries. Avec des fortunes diverses. Au Plateau de Diesse, par exemple, on avait choisi de lancer un concours d'idées auprès de la population. Hélas, l'inventivité des habitants a été douçonnée par le canton. Représenter le Chasseral, même fortement stylisé, sur le nouveau drapeau? Impossible, les règles héraldiques ne le permettent pas. On s'est donc rabattu sur un symbole autorisé, la gerbe de blé, rappelant la vocation agricole de la région. Et, en fond, les cou-

leurs des trois anciennes communes: rouge pour Diesse, bleu pour Lamboing, jaune pour Prêles. Ou plutôt faudrait-il dire gueules, azur et or. Le hic, c'est que gueules et azur ne devraient pas, selon les tenants de «l'héraldique de stricte observance» (dixit Nicolas Barras), se côtoyer. Stricto sensu, une couleur ou, selon la terminologie, un émail (rouge, bleu, vert, noir) ne peut être superposé qu'avec un métal (le jaune et le blanc, qui représentent l'or et l'argent), et pas avec un autre émail. «En l'occurrence, ces deux couleurs ne sont pas superposées, mais juxtaposées, ce qui est légal», argumente Gaëtan Cassina, en réponse aux reproches des héraldistes puristes, réunis dans la fondation «Schweizer Wappen und Fahnen».

Gris? Non, nature!

Eux ne laissent passer aucune entorse aux règles de base. Au point d'attribuer une mauvaise note aux nouvelles armoiries de Péry-La Heutte. Ce qui, entre parenthèses, laisse parfaitement indifférent Michel Vogt, artisan de la fusion et conseiller communal. Tout comme Pierre Zwick, expert fribourgeois en héraldique, auteur d'un article sur les nouvelles armoiries du Jura bernois dans les Actes 2014 de la Société jurassienne d'émulation. «La solution trouvée plaît aux habitants des deux communes, ce qui est un argument non négligeable», écrit-il. La solution? La superposition des deux anciennes armoiries. Soit, pour Péry, un étendard de couleur unie, appelé guidon. Et pour La Heutte, un bâtiment avec une cheminée, rappelant une ancienne verrerie (Glas-Hütte en allemand, à l'origine du nom de la commune). Problème: les deux sont blancs (d'argent). Pour les distinguer, les experts proposent de passer le bâtiment «au naturel», en l'occurrence en gris. Ce que les puristes contestent, le gris n'étant pas une couleur héraldique. Ça, c'est pour la querelle d'experts...

Quant à Sauge, Petit-Val et Valbirse, elles aussi ont opté pour des armes entièrement nouvelles. Les deux dernières ont toutefois voulu faire référence au cours d'eau (la Some figurait déjà sur les armoiries de Sornetan). A Valbirse, on a



Sauge: Plagne et Vauffelin

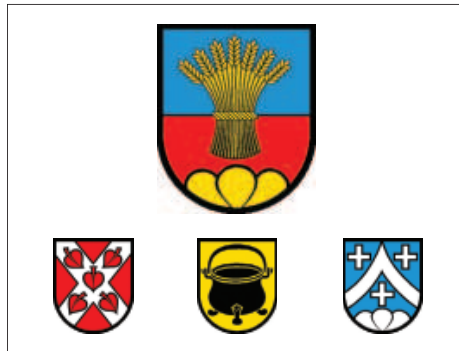


Péry-La Heutte: Péry et La Heutte

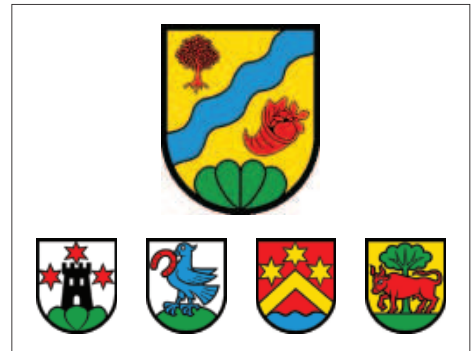


Valbirse: Bévillard, Malleray et Pontenet

SOURCE: WWW.STIFTUNGSWFCB



Plateau de Diesse: Diesse, Prêles et Lamboing



Petit-Val: Châtelat, Monible, Sornetan et Souboz

utilisé les étoiles, au nombre de trois, pour représenter les trois villages. Initialement, les armoiries devaient en compter cinq! Enfin, Sauge n'a gardé que les couleurs des anciennes armoiries. Sur la bande d'or traversante, trois feuilles de sauge. Des armes que l'héraldique qualifie de «parlantes».

Mais peut-être pas suffisamment pour exprimer le dynamisme qu'entend déployer la nouvelle commune. Parallèlement, elle a créé un logo. Et c'est ce logo qu'elle utilise sur son papier officiel. ◉

www.journaldujura.ch

Vous pouvez en tout temps consulter notre dossier sur les fusions dans le Jura bernois

Glossaire des mots les plus utilisés

Vous n'avez rien compris au blasonnement des communes? Voici un mini-glossaire pour vous aider:

LES ÉMAUX Ils désignent les couleurs en héraldique. On distingue les métaux (or et argent, soit jaune et blanc) et les couleurs proprement dites (gueules pour rouge, azur pour bleu, sable pour noir, sinople pour vert). On peut aussi utiliser des teintes «au naturel» pour certaines figures (le gris de La Heutte est dit «au naturel»).

LES PARTIES DE L'ÉCU Le chef est en haut, la pointe, en bas. Une barre traverse l'écu de l'angle dextre du chef (en haut à droite) jusqu'à l'angle senestre de la pointe (en bas à gauche). Comme à Petit-Val. Ah oui, un détail: le côté gauche de l'écu est à droite pour le spectateur. D'où la cheminée «senestrée» de Péry-La

Heutte, alors que nous la voyons sur le côté droit du toit!

LES FORMES Un mont est une figure stylisée pour une montagne, son sommet est un coupeau.

LA DISPOSITION «Brochant» se dit d'une figure placée par-dessus une autre, la cachant partiellement; des pièces disposées verticalement sont dites «en pal». Une pièce traversant l'écu horizontalement est une «fascé». Si ses lignes sont légèrement ondulées, on dit qu'elle est «ondée». C'est la Birse de Valbirse ou la Some de Petit-Val. Enfin, pour être complet, la verrière de La Heutte est «ajourée» (porte et fenêtres ouvertes) et «essorée» (elle est couverte d'une autre couleur).

Merci à Pierre Zwick, expert en héraldique, auteur des définitions contenues dans ce texte. ◉

L'ART DE BIEN PARLER HÉRALDIQUE

COMMENT ON DIT? Selon les explications de l'archiviste Nicolas Barras, ce qui fait foi, pour le canton de Berne, c'est le blasonnement de la commune (l'intitulé des armoiries) et non pas leur dessin, qui peut subir quelques petites évolutions graphiques au fil du temps et au gré des modes. Pour les cinq nouvelles communes, voilà ce que ça donne, dans le langage héraldique traditionnel:

SAUGE «De gueules à la bande d'or chargée de trois feuilles de sauge de sinople»

PLATEAU DE DIESSSE «Coupé d'azur et de gueules, une gerbe d'or brochant, un mont de trois coupeaux en pointe»

PETIT-VAL «D'or à une barre ondulée d'azur accompagnée d'un arbre de gueules et d'une corne d'abondance du même, un mont de quatre coupeaux de sinople en pointe»

PÉRY-LA HEUTTE «De gueules au guidon d'argent à la hampe d'or, chargé d'une verrière senestrée d'une cheminée au naturel, essorée de sable et ajourée de gueules»

VALBIRSE «Parti d'argent à cinq fascés ondulés d'azur, et d'azur à trois étoiles à cinq rais d'or en pal, un mont de trois coupeaux de sinople en pointe»

A LA FIN DU 19^E SIÈCLE

Si la tradition héraldique remonte à la fin du Moyen Âge (avec une forte dimension militaire), son intérêt ne s'est vraiment accru qu'à la fin du 19^e siècle. Lorsque l'Exposition nationale de 1893, à Zurich, demanda à toutes les communes suisses un fanion portant leurs armoiries, on se rendit compte que régnait un «joyeux désordre», écrit Pierre Zwick. Certaines communes n'en possédaient même pas. Dans le canton de Berne, on décida de constituer une commission pour remédier à cet état de fait. Entre 1943 et 1946, les 493 communes qui comptaient alors le canton se dotèrent d'armoiries. Dans la partie jurassienne, c'est la Société jurassienne d'émulation qui donna les premières impulsions. Un premier résultat de ces travaux parut en 1952 pour le Jura bernois. Aujourd'hui, c'est l'armorial du canton de Berne, publié en 1981, qui fait foi.



A Prêles, devant l'administration communale, les couleurs (azur, gueules et or) de la nouvelle commune du Plateau de Diesse flottent déjà au vent. STÉPHANE GERBER